

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25144694*****DÉPOSÉ AU GREFFE LE****03 NOV. 2025****TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT - GREFFE DE TONNAY-CHAPPELAIN**N° d'entreprise : **0447 941 545**

Nom

(en entier) : **D.P.-Coating**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Kaaistraat 22, 7711 Mouscron****Objet de l'acte : La fin du mandat d'administrateur**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la SRL D.P.-Coating d.d. 30 septembre 2025:

5. Prise de connaissance de la fin du mandat d'administrateur pour cause de décès

L'assemblée générale prend acte de la fin du mandat d'administrateur de Monsieur Mark Franck, suite à son décès survenu le 14 juillet 2024.

L'assemblée générale décide, dans ce cadre, de donner procuration à la société à responsabilité limitée "VGD Accountants en Belastingconsulenten", ayant son siège social à 1780 Wemmel, Neerhoflaan 2, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0875.430.542 et assujettie à la TVA sous le numéro BE0875.430.542, ou à l'un de ses préposés, à savoir, Monsieur Florian HUYBRECHTS, Madame Laurine MYS, Madame Jolynn VANDENDRIESSCHE, Madame Emmeline DEBLONDE, Madame Neelke DE VRIENDT et Monsieur Eli CIERS, agissant chacun séparément et avec droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès de tout service ou autorité administrative (notamment le Greffe du Tribunal de l'entreprise compétent, la Banque-Carrefour des Entreprises, les guichets d'entreprises et les services de la TVA) en vue de la publication des décisions précitées, y compris, sans que cette énumération soit limitative, la signature de tous les documents requis à cet effet, ainsi que la déclaration du présent document comme "copie certifiée conforme".

Extrait conforme

p.o. SRL VGD Accountants en Belastingconsulenten

Eli Ciers

Mandataire ad hoc

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/11/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).